

Ordre des Avocats au
Barreau du Cameroun



Cameroon Bar Association

Conseil de l'Ordre

Bar Council

Avenue Charles ATANGANA, derrière le Mess des Officiers - Olézoa
B.P. 13488 – Tél. : (237) 652 70 91 22/(237) 655 72 36 98/(237) 222 22 03 85
www.barreaucameroun.org - e-mail : oabc@barreaucameroun.org

Le Bâtonnier de l'Ordre

The Bar President

DECISION N°004/BOA/01/2023

PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION NATIONALE DES SPORTS ET LOISIRS DU BARREAU DU CAMEROUN

LE BATONNIER DE L'ORDRE,

VU la Loi N°90/059 du 19 Décembre 1990 portant organisation de la profession d'Avocat ;

VU l'Arrêté N°41/DPJ/SG/MJ du 12 Avril 2015 portant homologation et publication du Règlement Intérieur du Barreau du Cameroun ;

VU le Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Ordre des Avocats des 19 et 20 Juin 2022 ;

VU les Instructions Générales du Bâtonnier relativement au fonctionnement du Conseil de l'Ordre ;

VU les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Placée sous la supervision du Bâtonnier de l'Ordre, la Commission Nationale des Sports et Loisirs du Barreau du Cameroun est chargée de promouvoir la pratique constante du sport et du divertissement, en vue du bien-être physique et moral des Avocats.

Article 2 : Sont pour compter de la date de la présente décision, nommés à la Commission Nationale des Sports et Loisirs du Barreau du Cameroun, les Avocats ci-après :

PRESIDENT : Me KOUAMOU NAKONG Clément Joël

VICE-PRESIDENT : Me ALAMBI Gabriel

RAPPORTEURS :

- 1- Me FOE Luc Donald
- 2- Me JUMUTON Jerry FOMBON

MEMBRES :

1. Me EPEE DIKOUME Jean Guy
2. Me MANDJI MOUAFO Ernest
3. Me TABI Andraw ABANG
4. Me BAYI NOUTOSSI AICFADIP
5. Me DJIDJOU Dieudonné Rostand
6. Me ADE WAMUCHO Job
7. Me Valentine BEJANKENG KENU
8. Me ABA Nelson MBI
9. Me Hope ATAJUH TIMAH
10. Me Pascal NANJE MELOKO
11. Me NWETUM Christopher
12. Me ENGBWANG ANDJEMBE P.
13. Me TAMEKUE TAGNE Jean Noël
14. Me NDANKEP Elvis Aimé
15. Me BASSONG Astride
16. Me NGAKOU FOTSING M. Hervé
17. Me DUGA SAMKIA Yves
18. Me NJAPNDOUNKE KENTOUMA
19. Me KOUAGNANG DOUYA B E.
20. Me DJAPOM TCHICHEU Gelis
21. Me NDASSA ABOUBAKAR
22. Me KOAGNE Julio Chardin
23. Me CHEUTOU KAMENI Firmin
24. Me NYAMBOLI FON Pride
25. Me NGANG NGU FONGUH
26. Me MAI Victor
27. Me DJORWE Paulin
28. Me CHANGBUIN SANDA Wilfried
29. Me SAMA Henry
30. Me KETUM ADZE Kenneth
31. Me MBITAKE ZAMA Wilson
32. Me TAKOR Paul AYUK



29. Me SAMA Henry
30. Me KETUM ADZE Kenneth
31. Me MBITAKE ZAMA Wilson
32. Me TAKOR Paul AYUK
33. Me OUM Jean Sylvain
34. Me CHUISSEU NKOUAYEP Boris
35. Me GOUAMBE GEM Sandrine
36. Me BINYET Benjamin Eldridge
37. Me TCHUENMEGNE KENMEGNE Armel
38. Me CSIME Malbert DOUME
39. Me ASHUNTANTANG Samuel TAMBE
40. Me MOUMI DJIAHA Anatole
41. Me AKENI Erasmus WIRNKAR
42. Me ANYE Julius NDE
43. Me AKONI CHIANAGEH Christopher
44. Me TENGAN Walters ASEMP
45. Me ALEMNJIE NKENG Elvis
46. Me Aloysius SEUNANG AWAH
47. Me HAGBANG Bienvenu Désiré
48. Me MANGA NDOUMBE Ruth Martine
49. Me MOG Isaac
50. Me ISSOA BOHIMBO Serges Félicien
51. Me BALENG MAAH Patrick Celestin
52. Me TCHUEM FOGHEM Cathy Ingrid
53. Me ANABA Serge Augustin
54. Me ABENGUE MVONDO Jean
55. Me BELIBI AMOUGOU Thierry Olivier
56. Me MAKIEU Françoise épouse MVOGO
57. Me ME-EH Wallis KUM
58. Me MVONDO OLINGA Pierre Pascal
59. Me NGOMEN BISIL Ivan Bertrand
60. Me MALOVA NDOUMBE Martin
61. Me FUOH Junior AWEH
62. Me Collins AKELEBONG FONGA
63. Me SAYONG Nestor NGONG
64. Me MALOVA NDOMBE Martin
65. Me Gillian NGWE TANDAFOR



Article 3: A la diligence de la Secrétaire de l'Ordre, la présente décision sera notifiée au Président de la Commission, puis publiée en français et en anglais partout où besoin sera.

Le Président de ladite Commission se chargera de notifier à son tour la décision à tous les membres nommés.

Le Président de la Commission peut adjoindre tout autre confrère dont les compétences concourent à la réalisation des objectifs de la présente commission.

Article 4: La Commission a un mois à compter de la notification à son Président, pour présenter au Bâtonnier de l'Ordre son plan d'action pour l'année 2023.

Fait à Yaoundé, le 16⁰¹ 2023

MBAH Eric MBAH, Esq.
Bâtonnier de l'Ordre des Avocats

